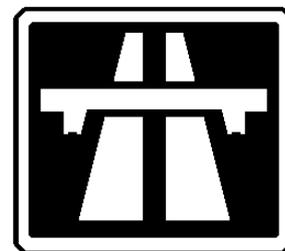


# CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



## SPECIAL ELECTION REGIONALE Ile de FRANCE des 14 et 21 mars 2010 POSITION DES CANDIDATS des Yvelines et du Val d'Oise

### **La résolution A104 du CO.P.R.A. 184**

Le CO.P.R.A.184 a soumis aux candidats connus (\*) à l'**élection régionale** sa résolution quant au « Prolongement de la Francilienne dans l'Ouest Parisien ».

La signature de cette résolution engage les candidats, s'ils sont élus, à tout mettre en œuvre, dès leur prise de fonction, pour obtenir du gouvernement qu'il annule la décision du projet A104, qu'il libère les emprises foncières des tracés rouge et vert de l'A104 et qu'il organise toute concertation pour élaborer de nouvelles solutions d'aménagement des transports dans le respect des directives, lois et normes en vigueur et des engagements du Grenelle de l'Environnement.

Le texte complet de cette résolution est disponible sur notre site : [www.copra184.org](http://www.copra184.org) où tous les résultats de cette consultation seront publiés.

(\*) Si des candidats non contactés souhaitent signer notre résolution, ils peuvent nous joindre à l'adresse suivante : [contact@copra184.org](mailto:contact@copra184.org). Leur position sera affichée sur notre site.

### **Les candidats auxquels le CO.P.R.A. 184 a envoyé sa résolution**

*(Par ordre alphabétique)*

- **Eddie AÏT** (PRG liste de Jean-Paul Huchon)
- **Christine ARNAUTU** (FN)
- **Alain DOLIUM** (MODEM)
- **David DOUILLET** (UMP)
- **Cécile DUFLOT** (Europe-Ecologie IdF)
- **Jean-Paul HUCHON** (PS)
- **Pierre LAURENT** (Front de Gauche IdF)
- **Safia LEBDI** (Europe-Ecologie Val d'Oise)
- **Céline MALAISE** (Front de Gauche Yvelines)
- **Valérie PECRESSE** (UMP)
- **Anny POURSIHOFF** (Europe-Ecologie Yvelines)
- **Jean-Michel RUIZ** (Front de Gauche Val d'Oise)

### **Ils ont signé notre résolution :**

- **Eddie AÏT** (PRG, candidat sur la liste de Jean-Paul Huchon)
- **Safia LEBDI** (Liste Europe Ecologie Val d'Oise)
- **Céline MALAISE** (Liste Front de Gauche Yvelines)
- **Anny POURSIHOFF** (Liste Europe-Ecologie Yvelines)

### **Ils ont pris position en réponse au CO.P.R.A. 184 (sans signer notre résolution):**

- **David DOUILLET** (Liste UMP)
- **Jean-Paul HUCHON** (Liste PS)

**A la date de rédaction de ce tract,  
le CO.P.R.A. 184 n'a pas reçu de réponse des autres candidats.**

*Les noms des candidats sont cités par ordre alphabétique*

### **Qu'est ce que le CO.P.R.A. 184 ?**

Le CO.P.R.A. 184, Collectif pour la Protection des Riverains de l'Autoroute A 184 (devenue A 104), lutte depuis 1991 contre le projet autoroutier de Prolongement de la Francilienne en zones urbanisées. Il regroupe 17 associations et compte à travers ses 12 comités de ville plus de 23000 adhérents et sympathisants. Apolitique, dirigé par un Bureau exécutif et un conseil d'administration de plus de 120 membres, le CO.P.R.A.184 réunit des citoyens de tous horizons et de toutes convictions, qui se rejoignent pour combattre le projet A104 qui menace la santé et le cadre de vie de plus de 200 000 riverains.

**Comme à chaque élection, le CO.P.R.A. 184 vous informe de la position des candidats sur l'A104, afin que vous puissiez voter en toute connaissance de cause et faire le meilleur choix possible dans votre intérêt, pour aider à la sauvegarde de votre environnement, de votre qualité de vie, de votre patrimoine et surtout de votre santé.**

**Les propos des candidats (par ordre alphabétique) :**

**David DOUILLET** : 2<sup>e</sup> de la liste **UMP** Yvelines de Valérie PECRESSE, tête de liste **UMP** en IdF  
[www.pecresse-iledefrance.fr](http://www.pecresse-iledefrance.fr)

En recevant le CO.P.R.A. 184 à la veille des élections, il nous a déclaré être opposé au tracé vert actuel qui créerait des dommages catastrophiques vis-à-vis des populations. Il a rencontré le président Sarkozy, des spécialistes de l'Elysée et le Préfet de la Région IdF pour essayer de les convaincre que le tracé vert n'est pas « le bon tracé », et qu'il fallait rechercher, dans les Yvelines, un autre tracé, qui épargnerait mieux les populations, tout en partant du principe que l'A104 est nécessaire, en particulier pour le site Peugeot de Poissy. Il espère que l'Etat acceptera de revoir sa copie.

**Jean-Paul HUCHON** : tête de liste **PS** en IdF [www.huchon2010.fr](http://www.huchon2010.fr)

*Sa réponse au CO.P.R.A. 184* : « En engageant une procédure de débat public au cours du printemps de 2006 sur l'A104, l'Etat a ravivé la polémique. En effet, tous les tracés font l'objet de débats et aucune convergence, ni a fortiori aucune opportunité de synthèse ne se dégage. De plus, le Ministre des Transports, M. Dominique Perben, avait rendu public sa décision de retenir le tracé dit « vert » et d'abandonner le tracé dit « rouge » qui avait pourtant fait l'objet d'une inscription dans les plans d'urbanisme locaux et d'acquisitions foncières anticipées depuis des décennies. En application de cette décision, la DREIF a lancé les études d'avant projet qui sont aujourd'hui pratiquement achevées.

La Région a fait mention dans le projet du SDRIF de son souhait de boucler l'A104 en passant par des zones non urbanisées et dans le respect des populations et de l'environnement. Au vu du projet actuel présenté par l'Etat lors du Comité de Pilotage en mars 2009, je m'interroge fortement sur la crédibilité de cette démarche qui veut faire avancer coûte que coûte le prolongement de l'A104 sans concertation avec les communes et les associations concernées ».

**Safia LEBDI** : tête de liste **Europe-Ecologie** dans le Val d'Oise [www.europeecologie.fr](http://www.europeecologie.fr)

*Sa réponse au CO.P.R.A. 184* : «Ce projet et le tracé (dit tracé Vert) retenu, le 24 octobre 2006, par le ministre de l'équipement, n'est pas compatible avec les engagements du Grenelle de l'environnement et le Plan Climat. De plus, il expose la population, particulièrement dense dans plusieurs communes traversées, à des nuisances inacceptables.

En conséquence, je ne peux que m'opposer à sa réalisation et vous assurer de mon soutien.

Dans le Contrat écologiste pour l'Ile de France proposé par Europe Ecologie, il est indiqué notre opposition à la construction de routes à grande circulation, car elles vont à l'encontre de la lutte contre les pollutions.

Ainsi, j'en suis convaincue, la Région doit mettre en œuvre une politique qui privilégie les modes de transports alternatifs à la route. J'y veillerai, tout au long du mandat qui pourrait m'être confié au soir du 21 mars prochain.»

**Céline MALAISE** : tête de liste **Front de Gauche** en Yvelines [www.gauche-unitaire.fr](http://www.gauche-unitaire.fr)

*Sa réponse au CO.P.R.A. 184* : «Le territoire nord des Yvelines à la lisière du département du Val d'Oise est aujourd'hui confronté à une densification de sa population et à une multiplication des déplacements des personnes et des marchandises. Ce territoire dispose d'un cadre de vie exceptionnel entre Seine, plaine et forêt qu'il faut préserver. Cela demande d'allouer des investissements considérables à ce territoire permettant un développement économique, social, écologique et humain. Les transports collectifs sont prioritaires. Le prolongement de la « Tangentielle Ouest » jusqu' à Cergy puis Roissy en France est déterminant. Cette liaison rapide inter-villes de déplacement banlieue à banlieue est complémentaire des lignes A du RER – qui a besoin d'être modernisée - et des lignes en direction de Paris St Lazare. La réouverture de la gare de triage d'Achères est incontournable pour le transport des marchandises et pour réduire le transport routier.

C'est dans ces conditions qu'il faut envisager le « bouclage de l'A104 ». Projet en débat depuis 40 ans, l'Etat dispose aujourd'hui de moyens techniques permettant d'enfouir des tronçons important du réseau routier. Une fois la Seine franchie par voie sous-fluviale à hauteur de Conflans, le tracé sous la forêt débouchant au niveau de Chambourcy, permettra d'épargner le cadre de vie des dizaines de milliers d'habitants. C'est le seul tracé à l'étude envisageable ».

**Anny POURSIHOFF** : tête de liste **Europe-Ecologie** en Yvelines [www.europeecologie.fr](http://www.europeecologie.fr)

*Sa réponse au CO.P.R.A. 184* : « Je vous confirme tout mon soutien pour qu'aucune autoroute nouvelle ne voie le jour en Île de France. L'argent public doit aller vers les transports en commun et prioritairement le ferré et le fluvial. Les déviations de villages doivent répondre au besoin de tranquillité et de sécurité des habitants. Les autoroutes jouent un rôle d'aspirateurs à voitures et à camions et empêchent l'innovation vers d'autres modes d'organisation de l'espace et de déplacements. La priorité à la voiture n'est plus de mise avec la nécessaire protection des terres agricoles et des forêts ».

**Les 14 et 21 mars 2010, votez dans votre intérêt, celui des 200 000 riverains, victimes potentielles de l'A104 au milieu de nos villes.**